

07 jan 2022 -12:35

En 2021, la douane a saisi 89,5 tonnes de cocaïne, un nouveau record

En 2021, la Douane a saisi 89,5 tonnes de cocaïne dans le Port d'Anvers. Ceci représente une augmentation de 36% par rapport aux saisies de 2020. Le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem a présenté comment la Douane réagit, s'adapte et investit pour contrer ce phénomène.

Résultats 2021

Les saisies effectuées au Port d'Anvers totalisent 89,5 tonnes de cocaïne ce qui représente une augmentation de 36% par rapport à 2020 (68 tonnes). En 5 ans, la quantité de cocaïne saisie a doublé. Si l'on compare avec les chiffres des Pays-Bas, nous constatons une augmentation similaire : 39 % de saisies supplémentaires, dont 64 tonnes saisies au Port de Rotterdam en 2021. La valeur marchande des saisies sur le sol belge avoisine les 12 milliards d'euros.

Les 3 pays principaux pays d'exportations sont l'équateur, le Panama et le Paraguay. Les méthodes les plus fréquemment utilisées sont le Rip Off/Rip On (enlèvement sur les quais), le switch (changer la cargaison de conteneur), le cheval de Troie.

Investissements

La Douane investit sur différents fronts : une équipe spécialisée en matière de précurseurs (ingrédients pour la fabrication de drogues synthétiques), un chien drogue supplémentaire, le projet 100 % scanning dont la première phase sera la construction des infrastructures de scanning. En tout, cela représente 70 millions d'euros d'investissement à long terme et des recrutements supplémentaires.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be